



Pierre Letevre

Il était une fois... une région agricole, la Ruhr, où l'homme découvrit et exploita les richesses du sous-sol. A partir de la moitié du 19 ème siècle un rapide processus d'urbanisation autour de ce qui allait devenir le centre industriel du monde occidental, a générée une forme urbaine nouvelle: la conurbation. La caractéristique de la conurbation est de s'étendre de façon homogène, sans centre ni périphérie. Là où il n'y avait que des villages ruraux, sont nées des villes reliées entre elles par des voies de communication capables de transporter des minéraux, du charbon, de l'acier puis les dérivés de la pétrochimie. Dans les années 1920 les urbanistes ont proposé de garder des prairies et des écrans boisés inconstructibles entre chaque pôle urbain. Ainsi la partie centrale de la Ruhr qui couvre 800 km² et comporte aujourd'hui 17 grandes villes, a gardé 300 Km² d'espaces naturels. Le concept de conurbation né dans la Ruhr séduisait les urbanistes progressistes par sa modernité. Un nouveau modèle de développement urbain était né. A la suite de crises économiques successives ce cœur de la Ruhr appelé Emscher-Park, a été paupérisé puis déserté jusqu'à ce que sa réhabilitation soit entreprise à partir de 1989. Les eaux de la rivière Emscher et les friches industrielles sont en cours de dépollution et de reconversion. Chacun des 17 pôles urbains de la Ruhr sont eux-mêmes fragmentés en morceaux de ville séparés les uns des autres par des sites industriels et des bois, des canaux, des voies ferrées, des autoroutes, ce qui produit un tissus urbain en mosaïque où avant le GPS il était inévitable de se perdre. Cette urbanisation en mosaïque préfigure ce que deviendra une ville sans planification durable. Aujourd'hui, pour provoquer la renaissance économique et socio-culturelle de la Ruhr, il est devenu indispensable de créer des centres urbains ou de renforcer ceux qui existent, tout en re-naturalisant les espaces verts. Aujourd'hui l'homme tente de réparer les dégâts commis, en restaurant l'intégrité de la nature qu'il a exploité pendant un siècle et demi. Reconstruire la nature c'est en même temps reconstruire la ville.

feuille internationale d'architecture n° 1/2007 20,00 €

Pierre Letevre

Il était une fois... un Ministère français de l'équipement, des transports et du logement qui organisait des séminaires sur le thème de «la ville émergent». En 1996, des experts de la ville proclamaient la fin de la ville européenne traditionnelle: «il faut que nous arrivions à penser la ville comme éclatée, illimitée... la question est de savoir quel ordre se cache derrière ce chaos péri-urbain». Il fallait, selon eux, se rendre à l'évidence: la ville contemporaine est multipolaire. Les centres commerciaux, les centres de loisirs, les quartiers neufs constituent autant de pôles urbains nouveaux auxquels le citadin accède grâce à toujours plus de routes et de voies à grandes circulation. Il devient alors possible d'évoluer d'un pôle urbain à l'autre sans jamais ou rarement éprouver le besoin de fréquenter le centre historique et ses équipements jugés «démodés». Pour naviguer au-delà des limites communautaires de l'agglomération, claiming a greater territorial coherence, devient nécessaire de trouver une solution à ce problème. Pour naviguer au-delà des limites communautaires de l'agglomération, claiming a greater territorial coherence, devient nécessaire de trouver une solution à ce problème.

Il était une fois... un Syndicat mixte qui regroupe 107 élus appartenant à la communauté urbaine de Nantes, la communauté urbaine d'agglomération de la région nazaire et de l'estuaire (Carcene) et aux communautés de communes d'Erdre et Gesvres, Loire et Sillon et Cœur d'Estuaire, se crée afin d'élaborer le SCOT (schéma de cohérence territoriale)

plus de 760.000 habitants

5 intercommunalités

57 communes

320.000 emplois

340.000 logements

1.660 km²

C'est en juin 2003, qu'un syndicat mixte qui regroupe 107 élus appartenant à la communauté urbaine de Nantes, la communauté urbaine d'agglomération de la région nazaire et de l'estuaire (Carcene) et aux communautés de communes d'Erdre et Gesvres, Loire et Sillon et Cœur d'Estuaire, se crée afin d'élaborer le SCOT (schéma de cohérence territoriale)

Nantes Métropole

Carcene

Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres

Loire et Sillon

Communauté de Communes Cœur d'Estuaire

55.478 habitants

110.275 habitants

43.201 habitants

18.253 habitants

24 communes

10 communes

12 communes

8 communes

8 communes

5.015 emplois

